

C'est quoi la mobilité? Pourquoi je vais toujours à l'école en voiture et jamais à vélo? C'est dangereux de venir à l'école à pied? Et c'est vrai que la voiture pollue beaucoup? Ce dossier va tenter de répondre à ces questions et de montrer qu'il est possible d'apprendre à se déplacer autrement.

La mobilité, c'est le fait de se déplacer. Quand on est jeune, la plupart de nos déplacements ont lieu entre la maison et l'école. Tous les jours, des milliers d'écoliers font deux trajets : un pour se rendre à l'école et un autre pour rentrer à la maison. Les déplacements scolaires représentent 30% des déplacements pendant les heures de pointe (les moments pendant lesquels le trafic est le plus important). C'est beaucoup.

La voiture en haut du podium

Pour se déplacer, la plupart des adultes mais aussi leurs enfants utilisent la voiture. Ce matin, 57 écoliers sur 100 sont allés à l'école avec ce moyen de transport. Plus les gens roulent en voiture, plus ils consomment de l'énergie, polluent et provoquent des embouteillages. La voiture pose également le problème de la sécurité. Certaines personnes roulent vite, se garent n'importe comment et elles ne font pas attention aux autres. Les abords des écoles deviennent parfois dangereux. Et c'est un cercle vicieux, plus les dangers sont nombreux, plus les parents continuent à déposer leurs enfants en voiture devant la porte de l'école.

Des moyens alternatifs

Mais pour chaque problème, il y a une solution. Et des solutions pour laisser sa voiture dans le garage, il y en a beaucoup! On peut marcher, faire du vélo ou utiliser les transports en commun (les moyens de transport qu'on partage avec d'autres personnes, comme le bus, le train, le tram ou encore le métro). C'est vrai que, parfois, on n'a pas le choix et qu'on est obligé de prendre sa voiture. Mais on peut l'utiliser moins souvent et autrement (à plusieurs ou en faisant une partie du chemin avec un autre moyen de transport). C'est quelque chose qui s'apprend.

Le Printemps de la Mobilité, un engagement

Pour apprendre à se poser des questions et changer ses habitudes en matière de mobilité, une grande opération a été lancée dans les écoles en 2011 par la Wallonie (anciennement appelée "Région wallonne"). C'est le **Printemps de la Mobilité**. Son but est simple : réduire le nombre de voitures autour des écoles et ainsi augmenter la sécurité. Comment peut-on y arriver? Grâce à la marche, le vélo et au covoiturage (venir à plusieurs dans la même voiture). L'objectif est de motiver les élèves (et leurs parents) à réfléchir sur les modes de déplacement et de proposer des vraies solutions pour leur permettre de se rendre à l'école autrement.



Le but du Printemps de la Mobilité est simple : sensibiliser et éduquer pour réduire le nombre de voitures aux abords des écoles.

Un projet, des acteurs

Concrètement, ça se passe comment? Les communes et les directeurs d'école peuvent, ensemble, participer à un des projets de mobilité. Il en existe trois types : "L'école au bout des pieds" (la valorisation de la marche à pied), "Schoolpool" (le développement du covoiturage), et "Construire son REVe" (la valorisation du vélo). Une fois les candidatures acceptées, les élèves des écoles participantes se mettent au travail avec l'aide d'associations expérimentées qui les accompagnent tout au long de l'année scolaire. En classe, ils développent de véritables stratégies d'action pour favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture. Pendant plusieurs mois, ils réfléchissent et ensuite, ils agissent. C'est un travail de longue haleine qui en vaut réellement la peine. À la clé, la réalisation d'itinéraires sécurisés pour le développement d'un système de covoiturage accessible à chaque élève qui le souhaite.

La commune en avant

Pour développer les projets de mobilité, des aménagements sont de temps à autre nécessaires. Il faut parfois créer un passage pour piétons ou aménager un carrefour. Tout cela, c'est le rôle de la commune. Elle garantit la concrétisation réelle du projet. Le Printemps de la Mobilité réunit donc toute une série d'acteurs : les élèves, les professeurs, les directeurs, les communes, les membres d'associations spécialisées en matière de mobilité ainsi que la Wallonie qui coordonne le tout.

Suite au succès de l'édition 2011, l'opération a été relancée en 2012 et de nouveaux projets ont vu le jour. Du 7 au 11 mai, toutes les écoles participantes sont invitées à partager leurs activités lors d'une semaine de visibilité : le Printemps de la Mobilité. Le but? Permettre à chacun de voir les efforts réalisés et, pourquoi pas, d'également changer ses habitudes en matière de déplacement.

RÉALISATION

Mise en page : Olagil sprl
Rédaction : Adeline Nonet
Rédaction du Journal des Enfants : 081/24 89 86
Courriel : redaction@lejde.be
Site : www.lejde.be

SOMMAIRE

LE VÉLO : ENTRE DÉPLACEMENT, SPORT ET AMUSEMENT	2
VOIR ET ÊTRE VU	2
C'EST QUOI UN SUL	2
CONSTRUIRE SON REVE	3
ILS CONSTRUISENT LEURS ITINÉRAIRES	3
MARCHER, C'EST BON POUR LA SANTÉ	4
TOUT LE MONDE EST DANS LE RANG	4
IL PÈSE COMBIEN TON CARTABLE?	4
L'ÉCOLE AU BOUT DES PIEDS	5
EVELETTE EN MOUVEMENT	5
LE COVOITURAGE ET SES AVANTAGES	6
C'EST QUOI LE CO ₂ ?	6
ET LES TRANSPORTS EN COMMUN	6
SCHOOLPOOL DANS TON ÉCOLE	7
LA MULTIMODALITÉ, LE PLUS EN MOBILITÉ	7
BANDE DESSINÉE	8
MOBULOT, LE MOBILE MULOT	8

LE VÉLO : ENTRE DÉPLACEMENT, SPORT ET AMUSEMENT

© Pro Velo ASBL

Le vélo est un très chouette moyen pour se déplacer. Il a beaucoup d'avantages : il est très rapide sur des trajets courts, il est respectueux de l'environnement (il ne pollue pas), bon pour la santé (car même en roulant doucement, on fait du sport) et il ne coûte pas cher. Un petit tour à vélo, c'est un bon bol d'air qu'il ne faut jamais se refuser. En plus, si on roule à plusieurs, on peut même discuter et faire des petits arrêts de détente quand on en a besoin.

Un plus, l'autonomie

Un autre grand avantage du vélo, c'est l'autonomie qu'il procure aux enfants (le fait d'apprendre à se gérer soi-même). Grâce à lui, pas besoin d'être toujours accompagné de papa ou maman pour se rendre à l'école ou aller dire bonjour à un copain. À partir d'un certain âge, le vélo peut devenir le propre moyen de transport de l'enfant. C'est le début de la liberté. Cela permet aussi à ses parents de ne plus devoir faire le "taxi" à longueur de journée et de mieux organiser les différents déplacements de la famille.



Sur certaines routes, il existe des pistes cyclables où les cyclistes sont en sécurité

© Pro Velo ASBL

VOIR ET ÊTRE VU

À vélo, il ne faut pas faire n'importe quoi. Lorsque l'on se déplace sur la voie publique (là où on circule, les routes, les chemins, les grand-routes etc.), il y a une règle très importante à respecter : chacun doit voir et être vu. C'est un peu la règle d'or des cyclistes. Lorsque l'on est à vélo ou à pied, on est appelé des "usagers faibles", on est plus vulnérable (fragile) que les autres. On doit donc faire plus attention.

re, respecter les règles du code de la route et pouvoir anticiper (prévoir ce qui se passera ensuite et agir en conséquence). Par exemple, si une voiture met son clignotant, c'est qu'elle va tourner, je dois donc ralentir.

Un équipement pour être visible
On doit également faire bien attention à ce que les autres nous voient. Pour cela, le vélo doit être muni de catadioptres (des plaques qui réfléchissent la lumière placées à l'avant et à l'arrière du vélo), de phares ainsi que d'une sonnette. Le cycliste doit, lui, porter des vêtements de couleurs vives ainsi qu'un gilet fluorescent. Le casque n'est pas obligatoire mais il est vivement conseillé. On n'est jamais trop prudent !

Une attention permanente

Sur la route, chaque élément est important : les indications, les panneaux routiers (les STOP, les priorités de droite, etc.) qu'il faut connaître et reconnaître ainsi que le déplacement des autres. On n'est pas tout seul ! On doit donc être attentif à ce qui nous entou-



À vélo, le port du casque et d'un gilet fluorescent est recommandé.

© Pro Velo ASBL

C'EST QUOI UN SUL ?

Le SUL est un Sens Unique Limité. À la base, les sens uniques sont des routes sur lesquelles il est interdit de rouler dans les deux sens. Seule une direction est autorisée. Mais les SUL sont des exceptions.

Ils permettent aux cyclistes de rouler à contresens dans les sens interdits. Cela évite les longs détours. On peut même rouler à deux de front (deux vélos l'un à côté de l'autre) tant qu'il n'y a pas de voiture qui arrive en face. Une fois qu'un véhicule approche, il faut se remettre en file indienne. Dans certains SUL, une piste cyclable à contresens est dessinée sur le sol.

Les SUL sont sûrs. Mais il faut tout de même y être encore plus prudent. Les voitures ne s'attendent pas forcément à y croiser d'autres usagers de la route. Même chose lorsque l'on sort d'un SUL, les automobilistes n'ont pas l'habitude de voir sortir un cycliste d'un sens unique lorsqu'ils ne savent pas qu'il est limité. Il faut donc être attentif, regarder autour de soi mais également écouter afin de pouvoir anticiper le moindre obstacle.

Attention, tous les sens uniques ne sont pas des SUL, il faut donc connaître le panneau de signalisation et toujours le repérer avant de s'engager.



Dans certains cas, les cyclistes sont autorisés à emprunter des sens interdits. Mais seulement lorsque cela est indiqué par le panneau EXCEPTE VELO.

© Pro Velo ASBL

CONSTRUIRE SON REVe

Venir à l'école à vélo, c'est sympa ! Mais il faut connaître le code de la route et les bons chemins à emprunter. Et cela, on peut l'apprendre en classe grâce au projet "Construire son REVe" (cela veut dire construire un «Réseau des Écoliers à Vélo»).

Le but est de construire un ensemble de chemins à suivre pour permettre aux enfants qui n'habitent pas trop loin de l'école de s'y rendre à vélo, en toute sécurité. Le projet se déroule en plusieurs étapes. Après avoir appris les grandes règles de déplacement à vélo, on essaye de voir sur des cartes où on habite par rapport à l'école, qui pourrait venir à vélo, par quel chemin, etc. Ensuite, on va (à vélo !) tester si les chemins que l'on a repérés sont vraiment

praticables (si on peut y passer sans souci). Une fois ce travail effectué, on peut présenter le projet à la commune pour qu'elle "valide" (autorise) les itinéraires. Les aménagements (modifications) nécessaires, comme par exemple la mise en place de panneaux pour prévenir les conducteurs de la présence des cyclistes, sont en même temps signalés à la commune. Car c'est elle qui est autorisée à effectuer des changements. Mais il faut que ces change-

ments soient possibles, réalisables, et que la commune ait du temps, de l'argent, des ouvriers, etc. pour les effectuer. Tout cela ne se fait pas en un claquement de doigt.

Une des étapes du projet consiste à analyser le lieu où chaque élève habite pour construire des itinéraires "intelligents".



© Pro Velo ASBL



© Pro Velo ASBL

Participer à ce projet, c'est également apprendre à découvrir sa région et les alentours de l'école.

ILS CONSTRUISENT LEURS ITINÉRAIRES

À Flénu, près de Mons, les élèves de l'institut Saint-Ferdinand et de l'école Robert André participent au projet "Construire son REVe". Ils sont accompagnés par Laurent et Manu, les deux moniteurs membres de l'ASBL Pro Velo qui entourent ce projet. Pour Laurent, le vélo est vraiment quelque chose d'important : "Apprendre aux enfants à rouler correctement à vélo, c'est mêler le sport, l'autonomie et l'amusement." À Flénu, une grand-route traverse le village. Les automobilistes y roulent vite. Il est donc important que les enfants mettent en place des itinéraires sécurisés. Beaucoup d'élèves habitent près des écoles et sont susceptibles d'utiliser souvent leur vélo pour s'y rendre.

Le moment est venu pour les élèves de tester les itinéraires mis en évidence sur les cartes du village. Accompagnés de Manu, les élèves de la classe de Madame Rita sont prêts. Ces élèves sont des connaisseurs, ils ont déjà appris à rouler correctement à vélo. "N'oubliez pas, explique Manu aux enfants, vous devez faire attention à tout ce qui se passe autour de vous. Faites attention aux choses que nous n'aurions pas vues sur les cartes, un petit chemin ou un passage. Nous devons rendre un rapport très clair à la commune pour qu'elle valide nos itinéraires."

Chose dite, chose faite, les enfants prennent la route. À chaque carrefour, les situations sont analysées. "Sommes-nous en sécurité ?" demande Manu. Parfois oui, parfois non. Toutes ces informations sont importantes car elles serviront à rendre les itinéraires sûrs pour tous, pour les écoliers, mais éga-

lement tous les autres cyclistes qui voudraient les utiliser. À Flénu, ce sont quatre itinéraires qui sont ainsi réfléchis : un vers l'ouest, deux vers le nord et un vers l'est. "Pendant le Printemps de la Mobilité, explique Madame Rita, nous essayerons de sensibiliser tous les élèves de l'école à l'importance du vélo et à la possibilité de venir à l'école grâce à ce moyen de transport." Mais l'activité plaît-elle aux élèves ? "Oh oui" répondent en chœur Alizée, Alan et leurs camarades de classe.

Un projet qui fonctionne dans le temps

En 2011, l'école communale et l'école Saint-Joseph d'Hyon avaient participé au Printemps de la Mobilité. Quatre itinéraires ont été créés pour rejoindre les villages environnants. La ville de

Mons s'est énormément investie dans le projet : les itinéraires ont été aménagés avec des marquages au sol, des carrefours protégés, des ralentisseurs. Tous les itinéraires ont été balisés (indiqués grâce à des panneaux). Et le projet a motivé les élèves. Quand le

soleil pointe son nez, une trentaine des 200 élèves de l'école Saint-Joseph viennent à l'école à vélo. Un range-vélos a été installé ainsi qu'une rampe pour accéder à la cour de l'école avec son vélo.



© Pro Velo ASBL

Une fois les itinéraires identifiés, c'est sur la route que les élèves se rendent pour peaufiner leurs observations.



© SPW

MARCHER, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Courir dans le jardin ou aller se promener, on le fait très souvent. Ça nous paraît normal et c'est amusant. Marcher, c'est simple, ça détend et en plus, c'est bon pour la santé. Nous avons de la chance : pas besoin de cours ou d'apprentissage particulier, à partir d'un certain âge, nous savons tous marcher.

Bon pour notre corps

En marchant, chacun d'entre nous fait travailler de nombreux muscles et renforce ses os. Contrairement aux sports plus intenses, la marche est une activité physique qui n'abîme pas le corps. Nos articulations (ce qu'il y a entre deux os) ne subissent pas de gros chocs. Tout le corps fonctionne en douceur.

La marche est également bonne pour le cœur et les poumons. Elle permet de s'aérer et de faire le plein d'oxy-

gène. Une bonne manière de se mettre en forme pour toute la journée. Marcher, c'est aussi un moyen de lutter contre l'obésité (le surpoids) et certaines maladies provoquées par l'inactivité (lorsqu'on ne bouge jamais).

Bon pour la planète

Lorsque l'on se déplace à pied, on fait un beau geste pour la planète : on ne pollue pas. Le seul carburant dont on pourrait avoir besoin c'est un

grand verre de jus de fruit. Une partie de la pollution présente dans l'air est due à nos nombreux transports routiers. La pollution entraîne des allergies, de l'asthme et d'autres maladies respiratoires. Si chacun marchait plus souvent pour ses petits déplacements, c'est la planète entière qui se sentirait mieux, et tous ses habitants !

Une action naturelle

Certaines études ont montré qu'il est plus naturel pour l'être humain de marcher que de se tenir debout ou de rester assis. Alors profitons-en : marchons pour aller jouer chez un ami, faire une petite course, promener notre chien, observer la nature, mais aussi aller à l'école !

TOUT LE MONDE EST DANS LE RANG

Certains l'appellent le "rang", d'autres le "pédibus" et en fait, les deux noms lui vont assez bien. Les deux désignent une sorte de bus à pied. On imagine un itinéraire avec un chauffeur, des arrêts et des horaires (comme dans le bus) mais on fait tout cela à pied. Le but est bien entendu de se rendre à l'école sans utiliser sa voiture.

Il en existe deux sortes : soit chacun démarre de chez soi, se dirige vers l'école selon un chemin défini et, au

fur et à mesure du parcours, le groupe s'agrandit à chaque arrêt; soit on se donne tous rendez-vous à un endroit (un parking, un lieu avec de l'espace) pour démarrer tous ensemble. Cela dépend de la distance qui existe entre l'école et les maisons des élèves.

Le "pédibus" existe dans de nombreux pays : en Suisse, au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, etc. En Belgique, il est possible de mettre des pédibus sur pied dans ton école avec l'aide de l'ASBL Gamah.



Le pédibus, c'est comme un bus, mais on est à pied.



Le passage pour piéton est indispensable en matière de sécurité. Ici, un bon coup de peinture serait nécessaire.

IL PÈSE COMBIEN TON CARTABLE ?

Marcher pour aller à l'école, c'est bien. Mais le faire avec un énorme sac à dos rempli de fardes et de cahiers, c'est très mauvais pour la santé. Lorsque l'on fait l'expérience de peser les cartables des écoliers, on est parfois surpris. 5kg, c'est bien. 8kg, c'est déjà trop. 12kg, c'est très mauvais ! Normalement, le poids des cartables ne doit pas dépasser les 10% du poids des élèves. Un enfant de 40 kg devrait donc avoir une mallette de 4kg. Mais généralement, elle en pèse plutôt 10 ! On ne s'en rend pas bien compte mais cela peut avoir de graves conséquences sur le corps et surtout sur le dos.

La première chose à faire est d'acheter un cartable qui n'excède pas 1kg. Ensuite, il faut choisir des cahiers et classeurs légers. Pas besoin d'avoir un bloc de 200 pages, ceux de 100 conviennent aussi. Enfin, il faut bien réfléchir à ce dont on a besoin pour faire ses devoirs et ne transporter que le strict nécessaire ! Beaucoup de choses peuvent rester dans le banc à l'école, et d'autres à la maison.

Si l'on veut aller à l'école à pied, il vaut mieux marcher le cœur ET le sac légers.

C'est bien de marcher pour venir à l'école, mais il faut adapter le poids de son cartable pour qu'il ne soit pas trop lourd.



La mallette sur roulettes, une bonne alternative pour épargner son dos.

L'ÉCOLE AU BOUT DES PIEDS

Énormément d'enfants habitent tout près de leur école. Pourtant, ils sont peu nombreux à s'y rendre à pied.

“ L'école au bout des pieds ” est un projet qui vise à passer le cap. Grâce à l'implication de la classe participante, il permet la mise en place d'itinéraires piétons adaptés et utilisables par l'ensemble de l'école.

Pour définir de bons itinéraires, les élèves doivent d'abord analyser la situation : situer leur domicile sur une carte, voir qui pourrait venir à pied, etc. Ensuite, ils repèrent les itinéraires adéquats et les testent (ils vérifient s'ils sont praticables, sécurisés). Ils soumettent leurs observations à la commune qui réalisera les aménagements nécessaires. Enfin, ils s'investissent

dans la promotion de leurs découvertes pour que toute l'école les utilise.

Le tout, c'est d'avoir de nouvelles idées en matière de mobilité. L'école peut, par exemple, délimiter des zones dépose-minute : là où les parents s'arrêtent pour déposer ou embarquer leurs enfants en voiture. C'est ça aussi le concept de “L'école au bout des pieds”.

Ce projet est accompagné par les ASBL Gamah, Empreintes et Sentiers.be

Pour définir de bons itinéraires, les élèves doivent d'abord analyser la situation



© Empreintes asbl



© Empreintes asbl

ÉVELETTE EN MOUVEMENT

Lorsque Mathieu de l'ASBL Empreintes fait un pas dans l'école communale d'Évelette, c'est l'effervescence. “Monsieur, on a “École au bout des pieds” aujourd'hui ?” demandent les élèves. Très attentive, la classe commence son activité. “Notre école se situe au milieu d'un petit village, explique Madame Julie. Il y a donc beaucoup de voitures mais il n'y a pas de place pour se garer devant l'école. À l'heure de pointe, c'est la folie.”

Avec le projet “L'école au bout des pieds”, les élèves de 3^e-4^e et 5^e-6^e vont créer, tester et proposer des améliorations pour deux itinéraires piétons. Le but est double : permettre aux enfants du village voisin d'emprunter un

petit chemin pour venir à l'école et organiser la création d'un “rang” au départ du terrain de foot situé à quelques centaines de mètres de là. “Venir jusqu'à l'école à pied permettrait de ne plus faire de bouchons avec les voitures”, explique une élève.

“Aujourd'hui, nous allons voir qui pourrait utiliser ces itinéraires, explique Mathieu. Ensuite, comme nous avons besoin que la commune nous aide à les sécuriser, nous allons aller chercher un maximum d'informations en réalisant les parcours.”

Bonne nouvelle pour le projet : une grosse majorité des élèves présents

dans l'école pourrait être concernée par la création de ces itinéraires. Il a donc toute sa raison d'être.

Marchant jusqu'à Libois, les élèves de 3^e-4^e de la classe de Madame Julie ont pu noter que le sentier était très praticable. Le seul souci serait la présence de boue en cas de pluie. Les élèves de 5^e-6^e de la classe de Madame Catherine sont, eux, allés faire le chemin jusqu'au terrain de foot. “Si nous organisons un rang, il faudra qu'un adulte fasse le chemin avec nous, du moins au début, car nous sommes au bord de la route”, expliquent les élèves. Plusieurs aménagements seront nécessaires : un passage

pour piétons et un accotement praticable. Mais une piste plus importante est à creuser : les élèves ont découvert un sentier (pour le moment impraticable) qui permettrait d'éviter la route pendant la majorité du parcours. À la fin de la journée, ils ont fait part de leurs observations à la commune d'Ohey.

Ensuite, ils ont mis en place une campagne de promotion de la marche à pied au sein de l'école. Ils espèrent ainsi toucher toutes les classes ainsi que les parents des élèves. Pendant le Printemps de la Mobilité, les élèves seront encouragés à emprunter les itinéraires définis. Et si le beau temps n'est pas au rendez-vous, pas de souci, manteau et parapluie seront de mise. Cela ne les empêche pas de marcher.

Les élèves de la classe de Madame Catherine ont découvert un sentier que l'on pourrait peut-être réaménager.



© EdA-Adeline Nonet



© EdA-Adeline Nonet

La classe de Madame Julie a marché jusqu'à Libois, le village voisin. Conclusion : le chemin est bien praticable.

À OHEY, LA MOBILITÉ ON CONNAÎT

L'année dernière, c'est l'école communale de Hailot qui a participé au Printemps de la Mobilité. Son objectif : développer un dépose-minute sur la place du village. Les élèves ont montré que de gros aménagements devaient être réalisés au niveau des trottoirs pour améliorer la sécurité. Les travaux n'ont pas encore été réalisés mais la commune ne les a pas pour autant mis de côté. En plus, une grande opération “Sentiers” est en cours depuis plusieurs années dans l'entité pour créer de nouveaux itinéraires de promenade en réouvrant un maximum de chemins piétons. Chapeau pour l'initiative !

LE COVOITURAGE ET SES AVANTAGES

Comme vous le savez, la voiture a beaucoup de désavantages (pollution, coût, embouteillages, stress, etc.). Pourtant, nous sommes souvent obligés de l'utiliser : certains trajets sont trop longs pour marcher ou pédaler, il n'y a pas toujours de transports en commun ou en tout cas, pas aux heures où nous devons voyager.



Prendre la voiture à plusieurs, c'est économiser du temps, de l'argent et faire un beau geste pour la planète.

© Reporters

Quitte à devoir l'utiliser, autant l'utiliser à plusieurs. Faire du covoiturage, c'est sûr, ça a des avantages. Covoiturer signifie qu'il y a moins de voitures sur les routes. Il y a donc moins d'embouteillages et surtout moins de pollution ! C'est une bonne manière de participer au respect de l'environnement. Si on diminue le nombre de voitures aux abords des écoles, on augmente la sécurité pour les piétons et les

cyclistes. Ils seront peut-être alors plus nombreux à marcher ou pédaler. Covoiturer, cela veut également dire partager ses trajets et économiser. Si l'on utilise moins souvent sa voiture pour conduire ses enfants à l'école, on gagne du temps sur notre journée mais aussi de l'argent. Et puis, au final, covoiturer c'est aussi rencontrer de nouvelles personnes et rendre le trajet vers l'école plus agréable. Que des avantages !

Le CO₂ cause beaucoup de pollution, ce qui est mauvais pour la planète.

C'EST QUOI LE CO₂ ?

Le CO₂ est aussi appelé dioxyde de carbone ou encore gaz carbonique. C'est un composé chimique qui peut être produit naturellement (par les plantes, les arbres ou lorsque l'on respire) ou de manière artificielle (par les industries, le chauffage, les transports). Au niveau naturel, le CO₂ fait partie d'un équilibre, il est normal qu'il soit présent dans la nature jusqu'à une certaine dose. Mais le CO₂ artificiel, c'est de la pollution. À l'échelle mondiale, les transports routiers représentent 18% du CO₂ rejeté dans l'air et ils sont la principale source de pollution des villes. Plus on roule, plus on augmente le taux de CO₂ dans l'air et donc plus on pollue. Voilà pourquoi il est important de réduire au maximum l'utilisation de la voiture.

Les transports routiers sont la principale cause de pollution dans les villes.



© Reporters - Guerdin



© Reporters/DPA

ET LES TRANSPORTS EN COMMUN

Utiliser le bus, c'est un peu comme faire du covoiturage mais à une échelle beaucoup plus grande. En effet, si on peut généralement se mettre à 5 dans une voiture, un bus, lui, peut prendre jusqu'à 90 passagers. Et proportionnellement, il pollue quatre fois moins. Malin ! Comme ses premiers clients sont les étudiants, les tarifs des trajets ont été spécialement adaptés pour eux. Lorsque l'on a moins de 12 ans, on peut circuler en bus gratuitement grâce à un abonnement Lynx Junior (à se procurer dans une Maison de la Mobilité). De 12 à 24 ans, les étudiants bénéficient encore de 50% de réduction. Et comme le bus est souvent rempli de jeunes, c'est aussi un chouette endroit pour faire des rencontres et discuter en rentrant de l'école. Comme le vélo, il permet d'être plus autonome et indépendant dans ses déplacements. C'est également le cas du train. Il est rapide, sûr et sympa. Les gares sont nombreuses en Belgique. Le train peut donc facilement remplacer la voiture sur les longs trajets.

si l'on était tout seul. On doit agir dans le respect des autres. En d'autres termes, on doit apprendre à vivre en communauté (ensemble). Dans les transports en commun, pas question donc de crier, de s'asseoir n'importe comment, de laisser traîner ses déchets, de bloquer les portes et les couloirs, etc. Par contre, tous les gestes de politesse sont appréciés : dire bonjour

au conducteur ou au contrôleur, se lever pour laisser la place à une personne âgée ou encore aider une dame à descendre avec une poussette. Dans ces conditions, les trajets ne peuvent que bien se dérouler.

N'oubliez pas le tram et le métro

Dans la famille des transports en commun, il n'y a pas que le bus et le train.

Le tram et le métro sont également présents mais on les connaît moins car il n'y en a pas partout. En Belgique, on trouve un métro à Charleroi et à Bruxelles. D'ailleurs, ils polluent encore moins que le bus. Les trams, eux, sont plutôt présents à Bruxelles et sur la Côte belge (à la mer) où l'on se rend régulièrement en vacances. Il ne tient plus qu'à chacun de les utiliser.



© EdA



© Reporters/Herchaft

Chaque jour, des centaines d'élèves et d'étudiants prennent le bus pour se rendre à l'école. Chouette réflexe pour l'environnement.

Apprendre à vivre ensemble

Lorsque l'on utilise les transports en commun, on ne peut pas faire comme

SCHOOLPOOL DANS TON ÉCOLE

Participer au projet "Schoolpool", c'est développer le covoiturage dans l'ensemble de son école. Ce projet motive les élèves (et leurs parents) à partager leur voiture avec d'autres membres de l'établissement.

La difficulté du covoiturage est parfois tout simplement de trouver des compagnons de route. On ne connaît pas tout le monde dans l'école, ni dans notre village. Difficile donc de savoir avec qui on pourrait partager sa voiture. Le projet "Schoolpool" permet à l'école de développer sa propre base de données (de stocker toutes les informations nécessaires) pour permettre aux élèves et à leurs parents de trouver de nouveaux arrangements. C'est assez simple : on s'inscrit sur un site Internet et on a accès aux autres demandes et propositions de covoiturage. Au cours des

différentes activités prévues tout au long de l'année, les élèves participants sont amenés à travailler sur les modes de déplacement et à comprendre les enjeux de la mobilité. Ils apprennent les différents avantages du covoiturage mais également à trouver des moyens de le promouvoir dans leur école. Les élèves sont encadrés par des membres de l'ASBL Taxistop. À l'arrivée : des solutions concrètes et adaptées à chaque école participante. En plus du covoiturage, d'autres idées peuvent être développées : créer un dépose-minute, réaménager le parking de l'école, etc.

Les élèves de Moha ont représenté leurs moyens de transport grâce à des jouets. Conclusion : les voitures sont beaucoup plus nombreuses que les bus ou les piétons.



© SPW

LA MULTIMODALITÉ, UN PLUS EN MOBILITÉ

En réfléchissant sur le thème de la mobilité, les élèves de rhéto de l'école de Bure ont appris un concept très important : celui de la multimodalité. Cela consiste à combiner plusieurs moyens de transport pour un même trajet. "Optimove", un jeu créé par l'ASBL Empreintes, permet d'apprendre à se déplacer intelligemment. Par équipe, les élèves se déplacent sur un plateau de jeu constituant une ville imaginaire. En démarrant à chaque coin du plateau, ils vont tenter de rejoindre le centre de la ville en polluant le moins possible et sans perdre de temps. Ils doivent donc choisir le moyen le plus efficace : la marche, le vélo, le bus, la voiture, le tram

etc. "Grâce à ce jeu, on se rend compte que le mode de transport doit être réfléchi lors de chaque trajet, explique un élève, et qu'il peut être combiné avec d'autres. Par exemple, pour rejoindre le centre-ville, je peux d'abord me rendre en voiture jusqu'à une gare, y prendre le train puis terminer à pied. J'évite ainsi les embouteillages et je gagne du temps." La multimodalité, c'est aussi le fait de choisir ses modes de déplacement en fonction des circonstances de chaque trajet : de l'heure d'arrivée souhaitée, du lieu où l'on se rend et du jour de la semaine. Se déplacer, ça se réfléchit !



© SPW

Schoolpool, c'est simple : on s'inscrit sur Internet pour trouver des copains pour covoiturer.

SCHOOLPOOL, UN PROJET POUR TOUS LES ÂGES

Notre école se situe dans un lieu reculé, explique Madame Paul du collège d'Alzon à Bure. En participant au projet "Schoolpool", nous avons réalisé une grande enquête et nous nous sommes rendus compte que certains élèves sont obligés de venir en voiture car ils habitent des zones dans lesquelles il n'y a pas de transports en commun. Pourtant, le covoiturage est très peu utilisé. Nous avons donc choisi d'essayer de le développer. Grâce aux activités, nous avons appris énormément de choses sur le thème de la mobilité. C'est un plus car les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Ce sont eux qui décideront de leur manière d'aborder la mobilité."

L'école de Moha (Wanze) a, quant à elle, marqué le projet "Schoolpool" en 2011. Les deux classes de 3^e primaire ont été plus que motivées. Pendant les activités, les élèves ont réalisé des statistiques au sein de l'école sur la mobilité, créé des panneaux, des affiches, représenté leur propre circulation. Ils se sont rendus compte de l'importance de se déplacer autrement. Pendant le Printemps de la Mobilité, ils ont pu partager leur travail avec l'ensemble de l'école mais aussi avec les parents et les membres de la commune. De chouettes souvenirs pour tous et de beaux changements en perspective.



L'équipe d'Alexandre à Bure est arrivée première au centre-ville. Et sur la route, ils ont beaucoup appris en matière de mobilité.

© EdA-Adeline Noret

CARCASSE DE POULE



Le monoxyde de carbone, les hydrocarbures et l'oxyde d'azote sont des gaz polluants rejetés par les 5 millions de voitures en circulation en Belgique. Malheureusement, depuis 1960, le nombre de véhicules immatriculés en Belgique a été multiplié par 5.



MOBULOT, LE MOBILE MULOT

Un matin, un drôle de petit animal débarque chez les Bouge. Ce curieux petit rongeur avec une casquette fluo se présente comme spécialiste de la mobilité... Pour quoi faire, dit alors Jean, le père de famille... Nous nous débrouillons déjà très bien tout seuls.

Pourtant, comme un Belge sur deux, il possède une voiture et il n'hésite pas à s'en servir pour aller chercher son pain à 500 mètres de la maison. Il devrait être content de prendre conseil aussi d'un spécialiste aussi futé ! Dans la forêt d'où il

vient, Mobulot, ce mulot mobile, a tous les trucs pour ne jamais être immobilisé. Toute sa science, il veut la partager avec la famille Bouge. Vont-ils profiter de cette chance et améliorer leur mobilité en préservant leur environnement ?

Pour le savoir, rendez-vous sur <http://printemps.mobilite.wallonie.be> (outils pédagogiques) et répondez au quiz. Vous recevrez gratuitement la bande dessinée qui raconte les aventures de Mobulot et de la famille Bouge.